



En grève le 31 janvier

Mobilisons-nous pour l'Éducation, avec toute la Fonction Publique !

Refonder l'école ce n'est pas cela !

- Peut-on refonder l'école en n'abrogeant aucune des contre-réformes de la période Sarkozy, de la « réforme du lycée » à la suppression d'une année et de milliers de postes dans l'Enseignement professionnel en passant par l'affaiblissement des RASED et le « Service minimum d'accueil » ?
- Peut-on refonder l'école avec un budget d'austérité maintenu et aggravé ?
- Peut-on refonder l'école en engageant un « III^e acte de la décentralisation » soumettant les écoles aux Projets Éducatifs Territoriaux, l'enseignement professionnel et technologique et l'Orientation aux Régions ?
- Peut-on refonder l'école au nom du « socle commun » de la loi Fillon de 2005 et du livret commun de compétences ?

Pour une véritable refondation :

- Exigeons que la voix des personnels soit entendue.
- Exigeons le retrait du projet de loi d'orientation en l'état, de l'avant-projet de loi sur le « III^e acte de la décentralisation » et du projet de décret sur les rythmes scolaires.
- Exigeons des seuils maxima d'effectifs par classe en école maternelle et primaire, en collège et au lycée, le rétablissement des RASED, le rétablissement d'une vraie formation initiale et continue.

Le 31 janvier les personnels de la Fonction publique se mobiliseront pour :

- Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, et des créations partout où cela est nécessaire ;
- Conforter et développer la Fonction publique et les services publics ;
- Une augmentation urgente des salaires ;
- L'abrogation du jour de carence.

La « refondation » vue en terme de postes dans l'Académie :

10 postes supplémentaires dans le premier degré et 98 dans le second pour la rentrée 2013 : une récupération très insuffisante des lourdes pertes antérieures : plus de 500 ont été supprimés sur les deux dernières années.

Mais 11 postes en moins à nouveau dans les écoles publiques de l'Allier !!!

Manifestations de la Fonction publique à 15 h.

- Moulins Préfecture.
- Montluçon Sous-préfecture.
- Vichy Sous-préfecture.

Assemblées générales des personnels de l'Enseignement public

- Moulins, Colisée, 14 h
- Montluçon, UD CGT, 18 av. Jules Ferry, 14 h
- Vichy, Bourses du travail, 14 h